

Sinistres - documents à fournir pour la vérification de la couverture et l'indemnisation

- Documents obligatoires à fournir **dans tous les cas** (tous montants / tous types de couverture) :
 - Factures (échues et non échues)/avoirs
 - Relevé de compte actualisé

- Documents obligatoires à fournir **dans les cas de couverture en Non-Dénommé Auto Arbitré** :
 - Justificatifs de la couverture en Non-Dénommé Auto Arbitré selon le cas
 - Expérience de paiement -> extrait de grand livre à 6 mois ou 12 mois selon le module
 - Rapport d'agence daté de moins de 12 mois
 - Credit Management -> documents internes prouvant la bonne application de la procédure de credit management

- Documents obligatoires à fournir **pour toute créance > 50K€** (tous types de couverture) :
 - Extrait de grand livre sous format Excel remontant à 12 mois avant la plus ancienne facture impayée et arrêté au jour de l'envoi du document (montrant toutes les opérations débit/crédit, numéros de factures, dates de factures, dates d'échéances et dates de paiement ; si possible la balance des paiements et/ou le lettrage)

- Documents obligatoires à fournir **pour toute demande d'approbation de plan de paiement (sans demande d'indemnisation)** :
 - Relevé de compte actualisé
 - Echancier proposé par le débiteur

- Documents à fournir occasionnellement à notre demande (Annulation de limite de crédit, Prolongation de couverture, Risque Contrat, Risque Fabrication, situations particulières) :
 - Bons de livraison
 - Bons de commandes/confirmations de commande
 - Contrats
 - Conditions générales de vente
 - Certificat de destruction (Risque Fabrication)